

**Description**

Liste de contrôle applicable aux cadres relatifs à l'adaptation au changement climatique, en particulier ceux qui incluent les pratiques traditionnelles de résilience.

---

**Objectif**

Cet indicateur vise à évaluer les mesures entreprises pour encourager l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, ainsi que pour améliorer la résilience par le biais de la sauvegarde et de la gestion durables du patrimoine culturel matériel et immatériel et du patrimoine naturel.

---

**Sources de données**

- Données de l'UNESCO : rapports périodiques des Conventions de 1972 et 2003.
  - Sources nationales et locales : données administratives, enquêtes nationales spécifiques et systèmes d'information de la culture, lorsque possible.
-

**Méthode**

La liste de vérification contient des points appelant des données chiffrées et des réponses par oui ou par non.

**Commentaire**

Cet indicateur s'appuie sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et sur ceux utilisés dans le cadre des rapports périodiques des Convention de l'UNESCO, y compris la Politique de développement durable du patrimoine mondial de l'UNESCO (2008, mise à jour à paraître), qu'ils précisent en :

- Prenant en compte l'ensemble des éléments du patrimoine du pays/de la ville et pas uniquement ceux reconnus par l'UNESCO
- Donnant un contexte au patrimoine au sein de la communauté
- Ajoutant des points de référence numériques pour l'examen des tendances annuelles en termes de développement de politiques du patrimoine au sein de la communauté

**ÉCHELLE URBAINE**

Cet indicateur s'applique à la fois à l'échelle urbaine et nationale. Certains points peuvent relever de l'échelle nationale plus que de l'échelle urbaine. Les participants devraient prendre note de cet élément dans leurs réponses.

La liste de contrôle comporte une section sur le cadre institutionnel pour l'adaptation au changement climatique et la résilience ainsi qu'une autre section relative aux connaissances traditionnelles et la façon dont elles peuvent permettre d'atteindre la résilience.

Plus spécifiquement, elle permet d'évaluer la mesure dans laquelle les nouvelles constructions au sein des zones historiques s'appuient sur des techniques et des matériaux durables, naturels et traditionnels.

Les données sont obtenues auprès des services municipaux de planification ; directives relatives à la politique de planification, registres de planification et suivi du développement au sein des départements historiques désignés.

En termes de construction urbaine, les ODD visent à encourager l'usage de matériaux de construction durables ; on parle alors de « construction durable » ou de « construction naturelle » (voir Glossaire). Ces deux termes suggèrent qu'il s'agit de matériaux de construction « verts » à faible coût énergétique et qui n'impliquent aucun matériau créé par l'homme tel que le béton. Un faible impact sur l'environnement peut être associé à la fois avec un traitement et un approvisionnement local afin de réduire les coûts de transport. Lorsqu'il s'agit de quartiers culturels et historiques, il est également important que les matériaux de construction, les techniques de construction et les styles architecturaux soient conformes avec ceux des bâtiments historiques de la zone en question. La construction historique tend à employer des matériaux locaux (bien que l'usage de détails architecturaux produits à l'étranger peut également être un symbole du statut du bâtiment).

Ces techniques s'appliquent la plupart du temps à la construction d'habitations de style local ou « vernaculaire » mais également parfois à d'autres bâtiments comme dans le cas des techniques en adobes « modernes » des bâtiments publics dans les villes du sud-ouest des États-Unis, par exemple. Une nouvelle construction nécessitera un certain niveau de « modernité » comme un câblage électrique et des cuisines/salles de bain ainsi que certaines mesures de conservation énergétiques qui ne sont pas d'apparence « traditionnelle, » comme les panneaux solaires. Dans ces circonstances, il sera nécessaire de déterminer si l'apparence/la construction générale d'un bâtiment indique une construction durable en termes de préservation du caractère du quartier historique.

# Liste de vérification sur l'adaptation au changement climatique et la résilience

## A) NIVEAU NATIONAL

Il est plus probable que la majorité des points mentionnés ci-dessous concernent des initiatives nationales plutôt que locales. Si cet indicateur est mesuré à l'échelle locale/urbaine, les participants pourraient évaluer la pertinence de certains des points.

**Tableau 3(A). Liste de vérification sur l'adaptation au changement climatique et la résilience – NIVEAU NATIONAL UNIQUEMENT**

	RÉFÉRENCE DE LA CONVENTION	OUI/NON	DONNÉES CHIFFRÉES	PREUVES
<b>Cadres institutionnels et politiques</b>				
Existence de <b>programmes nationaux de réduction des risques de catastrophe</b> pour les sites/éléments du patrimoine (joindre un exemple)	Conv. de 1972 / Indicateur 20			
Existence d'un <b>document politique sur les impacts du changement climatique et des catastrophes naturelles</b> sur le patrimoine	Conv. de 1972 / Indicateur 21			
→ Mesures spécifiques concernant les sites du patrimoine naturel nationaux et locaux visant à réduire <b>l'exposition et la vulnérabilité des individus et des écosystèmes</b> aux risques et aux conséquences du changement climatique	Examen du patrimoine mondial, 77, p. 70-73, illus. Stratégie de l'UNESCO pour faire face au changement climatique			
Preuve d'un <b>examen de l'impact du changement climatique</b> sur le patrimoine au cours des 5 dernières années <sup>5</sup>	Conv. de 1972 / Indicateur 3 (facteurs de tendance)			
Preuve d'un <b>examen de l'impact d'une catastrophe naturelle</b> sur le patrimoine au cours des 5 dernières années	Cadre de Sendai Priorité 1 : d) Convention de 2003 : Indicateur 13.3			
Preuve d'un examen de suivi de la contribution des <b>sites forestiers et marins</b> pour l'atténuation du changement climatique au cours des 5 dernières années	Examen du patrimoine mondial, 77, p. 70-73, illus. Stratégie de l'UNESCO pour faire face au changement climatique			
Preuve de politiques/mesures visant à prendre en compte les <b>connaissances communautaires traditionnelles et locales pour l'évaluation des impacts potentiels de l'adaptation au changement climatique</b> sur les éléments et pratiques du patrimoine <sup>6</sup>	Cadre de Sendai Priorité 1 : i) Convention de 2003/ Indicateur 15.3			
Preuve que les politiques visent à soutenir le rôle spécifique des femmes dans la gestion environnementale durable des ressources locales				
Nombre de résultats de recherches sur le changement climatique <b>mis à contribution pour la sauvegarde du patrimoine</b>	Conv. de 2003 / Indicateur 9.2			
Preuve de politiques ou d'actions visant à <b>réduire l'impact environnemental</b> sur les sites du patrimoine (consommation énergétique, déchets, etc.)	Conv. de 1972			

3

INDICATEURS  
THÉMATIQUES  
POUR LA CULTURE  
DANS LE  
PROGRAMME 2030

44

ENVIRONNEMENT  
& RÉSILIENCE

## B) NIVEAU URBAIN

**Tableau 3(B). Liste de vérification sur l'adaptation au changement climatique et la résilience – NIVEAU URBAIN UNIQUEMENT**

	RÉFÉRENCE DE LA CONVENTION	OUI/NON	DONNÉES CHIFFRÉES	PREUVES
<b>Connaissances traditionnelles et pratiques culturelles pour la résilience</b>				
Existence de <b>programmes locaux de réduction des risques de catastrophe</b> pour les sites/éléments du patrimoine (joindre un exemple)	Conv. de 1972 / Indicateur 20			
Exemples de <b>formations aux compétences relatives à l'usage de matériaux de construction durables ou naturels</b> soutenues par les autorités locales et nationales	Cadre de Sendai - Priorité 4. Améliorer la préparation aux catastrophes pour une réaction efficace et pour « mieux reconstruire » dans le cadre de programmes de rétablissement, de réhabilitation et de reconstruction. Cadre de développement durable pour les villes.			
Preuve d'une formation <b>aux techniques de construction durable ou naturelle</b> (nombre de cours, étudiants, apprentissages)				
Tendances/pourcentage de <b>professionnels certifiés</b> employant des techniques de construction durable				
Tendances en termes de <b>nombre de bâtiments construits à l'aide de techniques/matériaux durables ou naturel(le)s</b> en pourcentage de l'ensemble des nouvelles constructions				
Preuve de l'intégration de facteurs culturels, et notamment de connaissances, de traditions et de pratiques de l'ensemble des individus et des communautés, dans les stratégies pour la <b>durabilité environnementale</b>				
Preuve de l'intégration de facteurs culturels, et notamment des connaissances, des traditions et des pratiques, dans les <b>stratégies agricoles</b>				
Preuve de mesures et d'initiatives visant à aborder la question de <b>l'impact environnemental de la production culturelle et de la pratique artistique</b>				
Avez-vous partagé, notamment par le biais du Secrétariat de l'UNESCO, vos <b>expériences et meilleures pratiques</b> en termes d'adaptation au changement climatique et de résilience ?				

\* Cette liste de vérification doit être complétée en répondant par oui ou par non ou en fournissant des données pertinentes accompagnées des documents étayant la preuve fournie, comme les structures d'organisation, les procès-verbaux des réunions ou les rapports relatifs aux projets terminés. Les propositions, projets de documents ou projets en attente de mise en œuvre ne sont pas acceptés.



### DIMENSION LIÉE AU GENRE

Les personnes interrogées devraient être amenées à évaluer la question du genre en matière de gestion et des impacts du changement climatique en s'appuyant sur des éléments de la liste de vérification tels que :

- ▶ La proportion d'hommes et de femmes dans les comités de gestion
- ▶ Les politiques soulignant les différences entre les rôles des femmes et des hommes en réponse au changement climatique, et notamment au sein des communautés locales.